

Référente "égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations"



Depuis 2016, l'université de Nîmes a désigné une référente [égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#) . Nommée par le président d'UNÎMES et rattachée à la vice-présidente Responsabilité sociale Karine Weiss, Zohra Benfodda assure des missions visant à répondre à deux enjeux :

- * **Promouvoir l'égalité**
- * **Lutter contre toutes les formes de discrimination** qu'elles soient fondées sur le sexe, l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

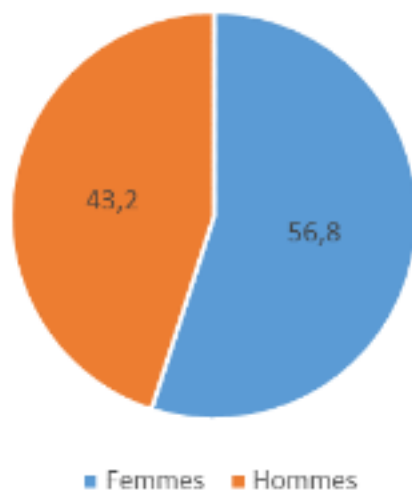
La référente effectue plusieurs missions afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes :

- * **Produire des états des lieux statistiques sexués**

Du personnel concernant l'affectation, l'évolution de carrière et les responsabilités

En savoir plus :  [Bilan Social 2016](#)

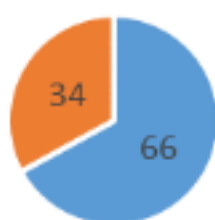
Répartition Hommes-Femmes des personnels d'UNÎMES



Des étudiant(e)s sur les choix d'orientation et d'insertion professionnelle

En savoir plus : [Répartition femmes-hommes à l'université de Nîmes parmi les étudiants inscrits en 2017-2018](#)

Etudiants inscrits en 2017-2018



■ Femmes ■ Hommes

* Informer et sensibiliser les personnels et étudiants

La référente a également un rôle d'information auprès des étudiants et du personnel universitaire qu'elle sensibilise aux situations d'abus de pouvoir et à la prévention du harcèlement sexuel. Elle met également en place des actions visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.

Elle mène par ailleurs des missions spécifiques à chaque public.

- * Pour les étudiants : elle veille à l'insertion des jeunes femmes ou hommes dans les filières où ils sont minoritaires et contribue à favoriser la poursuite en doctorat des étudiantes.
- * Pour le personnel de l'université : elle assure l'égalité entre les hommes et les femmes dans le traitement et le déroulement des carrières, dans tous les domaines scientifiques. Elle développe des mesures incitatives pour l'accès des femmes aux postes à responsabilité.

La référente est notamment chargée de :

- * **décliner les plans nationaux** de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, l'homophobie et la transphobie
- * **coordonner les différentes actions** conduites en ce sens au sein d'UNÎMES
- * mettre à disposition de la communauté universitaire des ressources sur la prévention et la répression des propos et actes de racisme et d'antisémitisme, homophobes
- * être l'interlocuteur pour tout étudiant ou agent se trouvant confronté à une situation de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de transphobie
- * veiller au respect du **principe de laïcité** au sein de l'université.

Si vous pensez être victime ou témoin de discrimination, en tant qu'étudiante et étudiant ou personnel de l'université de Nîmes, pour un critère bien précis et dans un domaine particulier, contactez :  referant.egalite@unimes.fr